

**APPEL À CONTRIBUTION  
POUR LA REVUE *CAHIERS DE TUNISIE***

La revue semestrielle *Cahiers de Tunisie* fondée en 1953 et publiée par l'Université de Tunis lance un appel à contribution.

Les contributions proposées devront être originales et inédites. Elles seront sous la forme d'articles et de comptes rendus d'ouvrages récents en arabe, en français ou en anglais sur la Tunisie et l'Afrique en général, sur le monde arabo-islamique et sur l'Europe. Elles concerneront les disciplines suivantes : histoire, géographie, philosophie, psychologie, sociologie, linguistique, littérature ou civilisation arabe, française, anglaise ou américaine.

Depuis mai 2017, la nouvelle équipe a donné un souffle nouveau aux *Cahiers de Tunisie* dont la publication a repris son cours et un nouveau numéro a déjà vu le jour en mars 2018.

POLITIQUE ÉDITORIALE

La revue n'accepte que les textes inédits, qui apportent un regard nouveau sur le thème choisi et qui ne sont pas en évaluation par une autre revue. Ces textes ne doivent pas non plus avoir été publiés dans une autre langue.

Les articles et les comptes rendus ou notes de lecture sont rédigés en arabe, en français ou en anglais. Les comptes rendus doivent présenter le contenu de l'ouvrage, mais aussi le discuter de façon critique (en séparant bien le point de vue de l'auteur de l'ouvrage et celui de l'auteur de la note). Une note de lecture exclusivement louangeuse n'a pas sa place dans la revue.

Pour qu'une contribution soit mise en lecture, les conditions suivantes doivent être impérativement respectées :

-Pour la mise en lecture, les auteurs doivent envoyer une version électronique au format Word.

-La première page doit être indépendante du texte (car elle ne sera pas envoyée aux lecteurs-évaluateurs) ; on y indiquera le titre de l'article, le nom de son auteur ou, s'il s'agit d'un compte rendu, le titre de l'ouvrage et le nom de son auteur ainsi que le nom de l'auteur du compte rendu. On y indiquera aussi l'appartenance institutionnelle et les coordonnées de l'auteur du texte (adresse électronique, adresse postale, pour l'envoi des exemplaires de la revue dans lesquels l'article ou le compte rendu accepté sera publié, et numéro de téléphone). À la page suivante, pour les articles, on commencera avec un rappel du titre, les résumés et les mots clés en deux langues (voir les [Recommandations aux auteurs](#)). Le texte soumis ne doit pas être signé à la fin.

Chaque contribution est évaluée à l'aveugle par au moins deux experts anonymes.

Cet appel à contributions non thématique invite les chercheurs universitaires à participer en envoyant leurs articles en version électronique à l'adresse suivante :

[cahierstunisie@shst@gmail.com](mailto:cahierstunisie@shst@gmail.com)

La même adresse est valable pour tout renseignement supplémentaire.

Les numéros de la revue n'étant pas thématiques, il n'y a pas de date limite de soumission. Les textes sont acceptés en continu et, selon le nombre de contributions acceptées, ils paraîtront dans le prochain numéro ou le suivant.

La rédaction de la revue transmet habituellement sa décision concernant l'acceptation ou le refus de l'article dans un délai de trois mois.

Les auteurs sont invités à consulter les [Recommandations aux auteurs](#) pour la préparation de leurs articles.

Les articles publiés dans la revue sont classés en fonction de la chronologie des périodes auxquelles ils s'intéressent.

Les opinions émises par les auteurs dans les articles proposés n'engagent aucunement la responsabilité de la revue. La collaboration aux *Cahiers de Tunisie* est gratuite ; les auteurs reçoivent deux exemplaires du numéro auquel ils ont contribué.

Directrice de la revue : Hayet Amamou

Rédacteur en chef pour la série Sciences humaines et sociales : Riadh Ben Khélifa

Rédactrice en chef pour la série Lettres : Sonia Mhiri

#### RECOMMANDATIONS AUX AUTEURS

Il est demandé aux auteurs de bien vouloir respecter les règles suivantes :

1) La revue Les Cahiers de Tunisie n'accepte que les travaux originaux et inédits. Ceux-ci doivent parvenir en trois (3) exemplaires saisis et sur C.D. Il est possible de proposer une contribution au comité de rédaction à l'adresse : [cahierstunisiefshst@gmail.com](mailto:cahierstunisiefshst@gmail.com)

2) Les articles proposés doivent comprendre entre 25000 et 45000 signes. Les comptes rendus entre 5000 et 10000 signes. Sont inclus dans le nombre de signes les espaces et les références bibliographiques.

3) Le fichier doit être au format Word.

- Police : Times New Roman, taille 12 pour le texte de l'article et 10 pour les notes.

- Interligne 1,5cm, corps du texte justifié.

-Les citations longues de plus de trois lignes sont en retrait (1,25 cm), avec un interligne simple et le corps de texte justifié.

4) L'article devra être accompagné de deux (2) résumés ne dépassant pas 800 signes chacun (espace compris) : l'un sera dans la langue de l'article (arabe ou français), l'autre en anglais.

-Si l'article est en anglais, il sera accompagné d'un résumé en anglais, d'un deuxième en français ou en arabe.

Ces résumés devront porter le titre traduit de l'article et être suivis de cinq (5) mots clés également traduits.

5) Les appels de note figurent dans le texte en numérotation continue dans le corps de l'article (chiffre en exposant) et en bas de page. L'appel de note précède toujours le signe de ponctuation.

6) Les références à des archives doivent être suivies de l'indication précise, lors de la première occurrence, du lieu et des fonds, ensuite les abréviations courantes peuvent être utilisées.

7) Les références bibliographiques sont à mettre en bas de page, sous le texte. Elles sont insérées et numérotées automatiquement.

- Pour les monographies : prénom, (en minuscule) et nom (en minuscule), Titre (en italique), ville d'édition, Éditeur, année, p.

- Pour les ouvrages collectifs et Actes de colloques : donner les noms complets. À partir de quatre, abréger en ne citant que le premier, suivi de la mention et al., si l'ouvrage collectif est dirigé par un ou plusieurs auteurs, l'indiquer (après le dernier nom) par (dir.). Pour un chapitre d'ouvrage collectif : auteur, « Titre de la contribution », dans ou in, auteur(s) de l'ouvrage (dir.), Titre de l'ouvrage (en italique), ville d'édition, Éditeur, « Collection » (s'il y a lieu), année, pagination. Précisez, le cas échéant, le nom du traducteur et la langue originale du texte cité.

- Pour un article dans une revue ou un périodique : prénom et nom de l'auteur (en minuscule), « Titre de l'article », Titre de la revue ou du périodique (en italique), volume (s'il y a lieu), n°, année, pages de l'article cité.

- Pour les lettres : « Titre ou nom du destinataire (ex : Lettre à ...) », dans ou in, Titre de l'ouvrage, Lieu, Edition, Tome (s'il y a lieu), année, p.

- Référence à une page Internet : il est nécessaire de toujours indiquer la date à laquelle l'information a été saisie et l'adresse du site dont elle est issue.

- La prise en compte des références déjà mentionnées : abréger la référence de la façon suivante : donner les initiales du prénom et le nom entier de l'auteur (en minuscule), rajouter le début du titre en italique suivi de trois points de suspension, *op. cit.* (en italique), et le numéro de la page citée.

- Pour la reprise des références mentionnées immédiatement avant : Ibid., et pour les références mentionnées immédiatement avant et identiques : Idem.

8) Chaque travail proposé est soumis anonymement, au moins, à deux spécialistes de la question.

9) La correction devra être faite par les auteurs eux-mêmes sur la demande des lecteurs. Une fois que les travaux sont acceptés dans leur forme définitive, aucun rajout ne sera autorisé.

10) Les illustrations (tables, cartes, graphiques, photos, photographies aériennes, etc.) doivent être fournies sous forme numérisée (fichiers sources), détournées, en format TIF, dans une résolution suffisante (300 PPI au moins) et adaptées au format de la revue. Il est souhaitable que les auteurs indiquent, dans une maquette en fichier PDF, les emplacements et dispositions voulus des illustrations.

- Toute illustration sera accompagnée d'une autorisation de reproduction du détenteur des droits.

- Pour les normes la translittération arabe vous pouvez contacter le comité de rédaction de la revue :

[cahierstunisiefshst@gmail.com](mailto:cahierstunisiefshst@gmail.com)